

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 1

Artikel: Zurich : d'après une décision que nous avons eu l'occasion de communiquer [...]
Autor: Landolt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5) Les prestations de bois gratuites sont évaluées en argent et portées en compte aux recettes.

6) L'exploitation peut être regardée comme tout-à-fait conforme au produit soutenu.

LANDOLT.

ZURICH. D'après une décision que nous avons eu l'occasion de communiquer à nos lecteurs, le personnel forestier du canton de Zurich fait chaque année une excursion en commun à laquelle prend aussi part le Directeur de l'intérieur. L'excursion de l'année passée, faite les 16 et 17 mai, réunit les forestiers dans la partie nord-ouest du canton. Les forêts parcourues sont situées dans les communes d'Opfikon, de Kloten, de Rümlang, d'Oberglatt, de Bächenbülach, de Bülach, de Weyach, de Bachs et de Stadel. Il s'agissait de discuter sur place différentes questions, savoir : la culture du chêne en futaie, le reboisement de prés à surface marécageuse et la transformation de taillis composés mal conditionnés, couvrant les plateaux des collines situées dans la partie nord-ouest du canton.

Les forêts qui ont été visitées fournissaient une ample matière aux discussions.

Les futaies de chênes parcourues sont situées, en partie, dans la plaine humide ou marécageuse de la Glatt, entre Rümlang et Kloten, en partie sur les terrains diluviens secs et caillouteux du Hard près de Bülach, ou encore sur le Hard près du bourg de Weyach qui appartient à la plaine du Rhin.

La partie inférieure de la plaine qui s'étend entre Kloten et Rümlang consiste presque entièrement en prés-marais et ne s'élève que de 3 à 5' au-dessus du niveau de la Glatt nouvellement corrigée et de son affluent le Himmelbach, qui n'a qu'une pente très-faible et dont le cours est irrégulier. Les chênaies n'ont pas une grande étendue et occupent les points les plus élevés de la plaine. Leur hauteur au-dessus du niveau moyen des eaux s'élève de 5 à 7'. Le sol est composé d'une argile profonde, fraîche et même humide, mélangée avec une assez forte proportion d'humus; le climat est doux, mais les gelées tardives y sont fréquentes. Les portions de ces prés-marais qu'il s'agit de reboiser ne sont pas précisément des terrains baignés par l'eau, néanmoins elles sont couvertes d'une couche de terre marécageuse presque toujours assez puissante.

Le Hard près de Bülach est en général plat, il s'abaisse vers le sud-ouest, l'ouest et nord-ouest par des pentes faibles ou moyennes. La plaine a un niveau moyen de 1435 pieds au-dessus de la mer; le point le plus bas de la forêt n'est qu'à 1333 pieds. Le sol est en général formé d'un limon graveleux, sec, sous lequel se trouve une couche de gravier à une profondeur de 2 à 3 pieds; ce n'est que sur les points les plus bas du Hard qu'affleure une molasse tendre. Le climat est doux, les gelées tardives y sont moins fréquentes que dans les prés-marais de Kloten. Les peuplements de chênes y occupaient autrefois de plus vastes étendues que maintenant.

Le Hard de Weyach est presque entièrement plat et s'élève à une hauteur de 1240 pieds au-dessus de la mer, et à 127 pieds au-dessus du Rhin qui le borde du côté nord. Le terrain est semblable à celui de Bülach, mais un peu plus sec, plus graveleux et moins profond; les gelées tardives y causent presque régulièrement de grands dommages.

Les peuplements de chêne de Kloten se composent de plusieurs parcelles; les conditions d'accroissement y sont tout particulièrement favorables. Dans les peuplements les plus âgés, qui ont de 160 à 170 ans de date, on rencontre beaucoup de troncs longs de 60', sans branches et presque cylindriques; la couronne n'a relativement que peu d'étendue. Les massifs, jeunes et âgés, peuvent être envisagés comme des peuplements purs, à couvert tout-à-fait satisfaisant; le sous-bois est composé principalement de charmes, de frênes et d'épines noires.

Quant au Hard de Bülach, le chêne s'y présente généralement sous la forme de peuplements presque purs, mais, sauf quelques rares exceptions, les conditions de croissance y sont beaucoup moins favorables. Les troncs y sont courts, même là où selon toute apparence le couvert existe depuis la jeunesse du peuplement; ils sont rarement tout-à-fait droits et souvent endommagés; dans la plaine un sous-bois fait presque complètement défaut; sur les pentes le sol est couvert de rejets de charme sans vigueur, des épicéas qui ont fort bien réussi ont été plantés récemment dans quelques clairières. Les jeunes peuplements issus de semis naturels sont mélangés, dans une forte proportion, de pins le plus souvent groupés en bouquets et de cerisiers répandus partout. Les peuplements les plus âgés ne sont pas loin d'avoir atteint 200 ans, mais ils ne donnent que de très-faibles produits tant en matériel qu'en argent.

Les peuplements qui couvrent le Hard près de Weyach laissent encore

beaucoup plus à désirer que ceux de Bülach. Les chênes tout-à-fait âgés qui s'y trouvent encore sont très-clairsemés, chargés de branches à tronc très-court et défigurés par d'anciens rejets de souche; ils présentent évidemment les restes d'un ancien pâturage boisé. Les peuplements d'âge moyen ont un couvert mieux formé et sont mélangés avec une forte proportion de pins, mais ils présentent un grand nombre de sujets maladifs et promettent fort peu pour l'avenir; la plus grande partie d'entre eux ont été fortement éclaircis dans les dernières années et entremêlés d'épicéas. Les massifs plus jeunes, âgés de 25 à 40 ans, constituent des peuplements presque purs, à couvert presque toujours fermé, mais les arbres sont courts et ne montrent qu'un faible accroissement. On a tenté de transformer un peuplement de 50 ans en un taillis à écorce, mais cet essai a complètement échoué parce que les rejets périssent tous les printemps par suite des gelées.

La discussion basée sur ces faits a donné les résultats suivants pour ce qui concerne le chêne.

1) Règles générales.

a) Il faut renoncer à élever des futaies où le chêne forme la totalité ou l'essence principale du peuplement.

b) Là où il existe encore des peuplements de chênes purs, il faut les éclaircir et cultiver en mélange des hêtres ou, si les circonstances ne s'y prêtent pas, des épicéas et des sapins; en tout cas il faudra au moins aviser à ce qu'il se trouve sous les chênes un sous-bois aussi serré que possible et propre à protéger le sol.

c) On favorisera autant que possible la culture du chêne dans les taillis composés, et l'on s'appliquera tout particulièrement à en obtenir de beaux baliveaux.

d) Là où les taillis composés manquent, on pourra chercher à cultiver le chêne en futaies, toutefois on ne l'élèvera qu'en mélange à d'autres essences formant le peuplement principal, mais en lui donnant des soins tout particuliers; si cette dernière condition ne peut être remplie, il vaut mieux renoncer à élever le chêne dans la futaie.

2) Règles spéciales.

a) Les jeunes peuplements de chênes situés dans les prés-marais de Kloten doivent être éclaircis de manière à ce qu'on puisse y mélanger le hêtre,

dans les peuplements âgés, on devra favoriser le sous-bois protecteur, et lorsque le moment de la régénération sera venu, il faudra chercher à obtenir un peuplement composé de chênes, de hêtres et d'épicéas dans lequel on favorisera ensuite la première de ces essences.

b) Les peuplements âgés, à troncs courts qui couvrent la plaine du Hard de Bülach devront être exploités pour faire place à des forêts de résineux, mélangées d'un certain nombre de hêtres. On éclaircira encore davantage les peuplements jeunes et d'âge moyen exposés au sud et au sud-ouest, et si le sous-bois protecteur du sol n'y est pas suffisamment fourni, on y introduira des hêtres. Là où il sera nécessaire d'opérer la régénération, on épargnera les brins de chênes existants; on y ajoutera au besoin de vigoureux plantons et on plantera partout des hêtres et des épicéas.

c) Pour ce qui concerne le Hard près de Weyach, il faut renoncer complètement à y élever des taillis à écorce; on continuera à éclaircir les peuplements d'âge moyen et à y planter d'autres essences; enfin il importe d'accélérer l'exploitation de l'ancien massif. On n'est pas tombé d'accord quant au mode de traitement à adopter pour les jeunes peuplements; une partie des assistants était d'avis de les renouveler complètement en les remplaçant par des résineux, tandis que d'autres préféraient les éclaircir fortement et y cultiver en mélange des épicéas en conservant le chêne. Au reste on fut unanime pour reconnaître l'opportunité qu'il y aurait à transformer en champs la plus grande partie du Hard, et à boiser en compensation les domaines situés sur les montagnes voisines.

Quant aux parties moins humides des prés-marais de Kloten, de Rüm-lang et d'Oberglatt dont nous avons parlé plus haut, on y a fait depuis 25 ans, avec un succès en général satisfaisant, des boisements considérables au moyen de l'épicéa, et on se propose de les continuer avec le concours des communes intéressées. Les forestiers présents approuvèrent le mode adopté qui consiste à boiser au moyen de plants de 4 à 5 ans, après avoir creusé les fossés d'assainissement nécessaires; on émit aussi l'opinion qu'il serait bon de faire des essais de plantation sur mottes et sur ados et de cultiver en mélange des sapins et même quelques hêtres. Les boisements déjà exécutés et ceux qui sont en projet augmenteront de quelques centaines d'arpents l'aire forestière des communes intéressées, et assignent aussi une valeur considérable à un sol qui était autrefois employé comme pâturage et qui ne donnait plus, depuis l'abolition du parcours, que de faibles produits en litière ou en foin âpre.

Les collines de la partie nord-ouest du canton, qui s'élèvent de 1800 à 2100 pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à environ 600 pieds au dessus de la plaine environnante, supportent des plateaux étendus, presque horizontaux, couverts en majeure partie de taillis simples et composés. Les taillis composés sont peu fournis sur de grandes étendues, et les espèces feuillues qui forment le sous-bois ne donnent que des produits très-faibles, tandis qu'on y rencontre assez souvent des baliveaux, particulièrement des pins, qui ne laissent rien à désirer. Le sol, qui repose sur la molasse, est pauvre en humus, mais riche en éléments minéraux; le peu de valeur des produits qu'on en tire a démontré, il y a déjà longtemps, l'opportunité et même la nécessité de transformer ces taillis composés en futaies. L'opération a commencé il y a 25 ans; après la coupe définitive, on enlève les souches du sous-bois et du balivage pour ensemercer ensuite les surfaces au moyen de graines de pin, que l'on mêle avec un peu de semences de mélèze. Le succès de ces semis, que l'on a complétés çà et là au moyen de sapins rouges, est en général satisfaisant et l'accroissement est pour le moins le double de celui des taillis composés. Malgré cela, on se demande maintenant s'il est opportun d'élever sur ces hauteurs des peuplements de pins purs ou à peu près purs. Si l'on réfléchit aux sacrifices qu'exige la transformation des taillis composés en futaies, on ne pourra qu'approuver l'élève des peuplements de pins qui fourniront plus vite que d'autres essences des produits pour compenser ces sacrifices, si l'on se place en revanche au point de vue de l'amélioration constante du sol et des produits pécuniaires, on trouvera bien des objections à faire à l'élève du pin en peuplements purs. L'expérience prouve que cette essence ne parvient jamais à faire disparaître complètement la bruyère, elle n'a donc pas sur le sol l'influence favorable qu'on pouvait en attendre, en outre, selon toute apparence, ces pins ne livreront que peu de bois de sciage et de construction, le revenu pécuniaire en sera donc peu considérable, enfin, ils souffrent plus du poids des neiges que toutes les autres essences. Aussi fut-on généralement d'accord pour reconnaître qu'il faut borner la culture du pin en peuplements purs aux surfaces les plus maigres et les plus arides et que, même dans ces lieux, il importe d'y mélanger de l'épicéa pour protéger le sol, qu'en revanche sur les sols plus fertiles on devait favoriser de préférence l'épicéa, tout en y mélangeant, suivant la nature de la station, des hêtres ou des pins. Dès que le pin doit former le peuplement principal, on accordera la préférence

aux semis; si l'on se propose de cultiver d'autres essences, on aura plutôt recours à la plantation.

Il est à peine besoin de dire en terminant que cette excursion, qui fournit tant de sujets d'observations intéressantes, fut constamment animée par un esprit de franche et de joyeuse gaîté et qu'elle remplit complètement le but de ceux qui y prirent part, car ils voulaient s'éclairer mutuellement et augmenter leurs connaissances locales.

LANDOLT.

Graines d'essences exotiques.

La commission nommée par la société des forestiers suisses pour encourager les essais de cultures d'essences exotiques, se chargera encore cette année de procurer, dans les meilleures conditions possibles, aux administrations forestières suisses, les graines de ces essences dont elles feront la demande. Elle publie ici un catalogue de ces graines avec invitation d'adresser les commandes aussi promptement que possible à M. le professeur KOPP à Zurich, président de la commission.

CATALOGUE DES GRAINES POUR 1867.

I. Résineux.

		Fr.	Ct.
*Abies cephalonica, sapin de Monte Nero	par loth	—	75
* » Apollinis, sapin de Grèce	»	—	85
* » reginæ Amaliæ, sapin d'Arcadie	»	—	85
* » Pinsapo, sapin d'Espagne	»	—	85
» Fraseri, sapin de Pensylvanie	»	1	90
» balsamea	»	—	75
* » canadensis, sapin de Canada hemlock	»	—	80
* » nordmanniana, sapin de Crimée	»	1	10
» Pichta, sapin de Sibérie	»	3	20
» alba	»	1	35
* » Douglasii, sapin de Californie (graine manquant cette année.)			
* » orientalis, sapin d'Orient	100 grains	1	10
*Pinus excelsa, pin de l'Himalaya	»	2	60
* » lambertiana, pin géant	par loth	3	25
» panachaica, du mont Boidas en Grèce (nouveau)	»	1	60
* » Peuce, arole de Roumélie	100 grains	5	—
» Ponderosa	10 »	—	80
» Sabiniana, pin sabine (graine manquant.)			
*Wellingtonia gigantea, sapin géant de Californie	100 »	1	10